



Pourquoi une certification CERGA?

- Clarification de la responsabilité de chacun.
- Accroissement du niveau de sécurité des installations.
- Des installations plus sûres assurent une meilleure image.
- Reconnaissance de l'installateur certifié CERGA.
- Garantie de sécurité pour les clients.

Quels sont les avantages pour l'installateur CERGA?

- Une « reconnaissance professionnelle » qui est contrôlée et suivie.
- Vous pouvez utiliser le label de qualité « Installateur gaz propane certifié CERGA ».
- Publication de la liste des installateurs certifiés CERGA sur les sites web www.cerga.be et www.febupro.be.
- Plus-value pour convaincre des clients potentiels.
- Perfectionnement technique permanent.

Je souhaite devenir <u>uniquement</u> « CERGA Gaz Propane »	Je n'ai pas de formation « Gaz »	J'ai déjà une « Formation de base CERGA GN »	Je suis déjà « Certifié CERGA GN »
Quels cours ?	<p>1. Suivez la formation de base CERGA (Gaz Naturel) dans un centre de formation agréé, (44 heures = 40 heures de leçons et 4 heures d'évaluation). Elle coûte 550 € (à Bruxelles et en Wallonie) et 400 € en Flandres.</p> <p>2. Ensuite, suivez la formation Propane (durée: 8 heures, au prix de : 100 €).</p>	<p>1. Suivez la formation spécifique CERGA Gaz Propane dans un centre de formation agréé. La formation de 8 heures (7 heures de leçons et 1 heure d'évaluation), coûte 100 €.</p>	<p>1. Suivez la formation spécifique Gaz Propane dans un centre de formation agréé. La formation de 8 heures (7 heures de leçons et 1 heure d'évaluation), coûte 100 €.</p>
Quid des examens ?	<p>Réussir les examens :</p> <p>1. De la « formation de base CERGA Gaz Naturel »</p> <p>2. De la « formation spécifique CERGA Gaz Propane »</p>	<p>Réussir les examens :</p> <p>1. De la « formation de base CERGA Gaz Naturel »</p> <p>2. De la « formation spécifique CERGA Gaz Propane »</p>	<p>Réussir l'examen :</p> <p>1. De la « formation spécifique CERGA Gaz Propane »</p>
Introduction d'une demande ?	<p>Envoyez un ensemble de quatre documents à l'ARGB:</p> <p>1. Votre formulaire de demande complété</p> <p>2. Les deux certificats de réussite des examens de vos formations (de la formation de base CERGA GN et de la formation spécifique pour le Gaz Propane)</p> <p>3. Une copie de votre accès à la profession d'installateur</p>	<p>Envoyez un ensemble de quatre documents à l'ARGB:</p> <p>1. Votre formulaire de demande complété</p> <p>2. Les deux certificats de réussite des examens de vos formations (formation de base CERGA GN et formation spécifique Gaz Propane)</p> <p>3. Une copie de votre accès à la profession d'installateur</p>	<p>Envoyez un ensemble de deux documents à l'ARGB:</p> <p>1. Votre formulaire de demande complété</p> <p>2. Le certificat que vous avez reçu après réussite de l'examen de votre formation spécifique Gaz Propane</p>
Installations à proposer pour contrôle ?	<p>Si votre demande est en ordre, le secrétariat de l'ARGB vous demandera ce qui suit:</p> <p>1. Liste d'installations au Gaz Propane: envoyez une liste d'au moins 3 adresses où vous avez travaillé sur une installation au Gaz Propane durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation</p> <p>2. Droit d'inscription: payez la facture pour le droit d'inscription de 315 € + 21% TVA = 381,15 €, à verser sur le compte 310-1802528-63 de l'ARGB</p>	<p>Si votre demande est en ordre, le secrétariat de l'ARGB vous demandera ce qui suit:</p> <p>1. Liste d'installations au Gaz Propane: envoyez une liste d'au moins 3 adresses où vous avez travaillé sur une installation au Gaz Propane durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation</p> <p>2. Droit d'inscription: payez la facture pour le droit d'inscription de 315 € + 21% TVA = 381,15 €, à verser sur le compte 310-1802528-63 de l'ARGB</p>	<p>Si votre demande est en ordre, le secrétariat de l'ARGB vous demandera ce qui suit:</p> <p>1. Liste d'installations au Gaz Propane: envoyez une liste d'au moins 3 adresses où vous avez travaillé sur une installation au Gaz Propane durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation</p> <p>2. Droit d'inscription: payez la facture pour le droit d'inscription de 130 € + 21% TVA = 157,30 €, à verser sur le compte 310-1802528-63 de l'ARGB</p>
Contrôles	<p>Après réception du droit d'inscription, un organisme de contrôle agréé contrôlera deux installations choisies arbitrairement.</p>	<p>Après réception du droit d'inscription, un organisme de contrôle agréé contrôlera deux installations choisies arbitrairement.</p>	<p>Après réception du droit d'inscription, un organisme de contrôle agréé contrôlera une installation choisie arbitrairement.</p>
Obtention du N° CERGA Gaz Propane	<p>Si ces installations s'avèrent conformes ? Félicitations:</p> <ul style="list-style-type: none"> vous recevez votre label d'installateur de gaz propane CERGA et votre N° CERGA Propane 	<p>Si ces installations s'avèrent conformes ? Félicitations:</p> <ul style="list-style-type: none"> vous recevez votre label d'installateur de gaz propane CERGA et votre N° CERGA Propane 	<p>Si cette installation s'avère conforme ? Félicitations:</p> <ul style="list-style-type: none"> vous recevez votre label CERGA est maintenant valable pour le Gaz Naturel et pour le Gaz Propane.

Je souhaite devenir « CERGA Gaz Naturel et CERGA Gaz Propane »	Je n'ai pas de formation « Gaz »	J'ai déjà une « Formation de base CERGA Gaz Naturel »	J'ai déjà suivi une « Formation CERGA Gaz Propane »
Quels cours ?	1. Suivez la formation de base CERGA (Gaz Naturel) dans <u>un centre de formation agréé</u> , (44 heures = 40 heures de leçons et 4 heures d'évaluation). Elle coûte 550 € (à Bruxelles et en Wallonie) et 400 € en Flandres. 2. Ensuite, suivez la formation Propane (durée: 8 heures, au prix de : 100 €).	1. Suivez la formation spécifique CERGA Gaz Propane dans un <u>centre de formation agréé</u> . La formation de 8 heures (7 heures de leçons et 1 heure d'évaluation), coûte 100 €.	1. Suivez la formation de base CERGA (Gaz Naturel) dans <u>un centre de formation agréé</u> , (44 heures = 40 heures de leçons et 4 heures d'évaluation). Elle coûte 550 € (à Bruxelles et en Wallonie) et 400 € en Flandres.
Quid des examens ?	Réussir les examens 1. De la « formation de base CERGA Gaz Naturel » 2. De la « formation spécifique CERGA Gaz Propane »	Réussir les examens 1. De la « formation de base CERGA Gaz Naturel » 2. De la « formation spécifique CERGA Gaz Propane »	Réussir les examens 1. De la « formation de base CERGA Gaz Naturel » 2. De la « formation spécifique CERGA Gaz Propane »
Introduction d'une demande ?	Envoyez un ensemble de quatre documents à l'ARGB: 1. Votre <u>formulaire de demande</u> complété 2. Les deux certificats de réussite de vos examens de vos formations (de la formation de base CERGA et de la formation spécifique pour le propane) 3. Une copie de votre <u>accès à la profession d'installateur</u>	Envoyez un ensemble de quatre documents à l'ARGB: 1. Votre <u>formulaire de demande</u> complété 2. Les deux certificats de réussite de vos examens de vos formations (de la formation de base CERGA et de la formation spécifique pour le propane) 3. Une copie de votre <u>accès à la profession d'installateur</u>	Envoyez un ensemble de quatre documents à l'ARGB: 1. Votre <u>formulaire de demande</u> complété 2. Les deux certificats de réussite de vos examens de vos formations (de la formation de base CERGA et de la formation spécifique pour le propane) 3. Une copie de votre <u>accès à la profession d'installateur</u>
Installations à proposer pour contrôle ?	Si votre demande est en ordre, le secrétariat de l'ARGB vous demande ce qui suit: 1. Liste d'installations au Gaz Naturel: envoyez une liste d'au moins 5 adresses où vous avez travaillé sur une installation au gaz naturel durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation 2. Liste d'installations au Gaz Propane: envoyez une liste d'au moins 3 adresses où vous avez travaillé sur une installation au Gaz Propane durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation 3. Droit d'inscription: payez la facture pour le droit d'inscription de 420 €+ 21% TVA = 508,20 €, à verser sur le compte 310-1802528-63 de l'ARGB	Si votre demande est en ordre, le secrétariat de l'ARGB vous demande ce qui suit: 1. Liste d'installations au Gaz Naturel: envoyez une liste d'au moins 5 adresses où vous avez travaillé sur une installation au gaz naturel durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation 2. Liste d'installations au Gaz Propane: envoyez une liste d'au moins 3 adresses où vous avez travaillé sur une installation au Gaz Propane durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation 3. Droit d'inscription: payez la facture pour le droit d'inscription de 420 €+ 21% TVA = 508,20 €, à verser sur le compte 310-1802528-63 de l'ARGB	Si votre demande est en ordre, le secrétariat de l'ARGB vous demande ce qui suit: 1. Liste d'installations au Gaz Naturel: envoyez une liste d'au moins 5 adresses où vous avez travaillé sur une installation au gaz naturel durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation 2. Liste d'installations au Gaz Propane: envoyez une liste d'au moins 3 adresses où vous avez travaillé sur une installation au Gaz Propane durant les 18 derniers mois, avec une description de chaque installation 3. Droit d'inscription: payez la facture pour le droit d'inscription de 420 €+ 21% TVA = 508,20 €, à verser sur le compte 310-1802528-63 de l'ARGB
Contrôles	Après réception du droit d'inscription, un organisme de contrôle agréé contrôlera trois installations choisies arbitrairement. (2 au gaz naturel + 1 au propane, ou inversement)	Après réception du droit d'inscription, un organisme de contrôle agréé contrôlera trois installations choisies arbitrairement. (2 au gaz naturel + 1 au propane, ou inversement)	Après réception du droit d'inscription, un organisme de contrôle agréé contrôlera trois installations choisies arbitrairement. (2 au gaz naturel + 1 au propane, ou inversement)
Obtention des N^os CERGA Gaz Naturel et Gaz Propane	Si ces installations s'avèrent conformes ? <u>Félicitations:</u> <ul style="list-style-type: none"> vous recevez votre label CERGA pour le Gaz Naturel et pour le Gaz Propane. 	Si ces installations s'avèrent conformes ? <u>Félicitations:</u> <ul style="list-style-type: none"> vous recevez votre label CERGA pour le Gaz Naturel et pour le Gaz Propane. 	Si ces installations s'avèrent conformes ? <u>Félicitations:</u> <ul style="list-style-type: none"> vous recevez votre label CERGA pour le Gaz Naturel et pour le Gaz Propane.